



HAL
open science

L'industrie minière calédonienne face aux crises (de 1880 à nos jours)

Yann Bencivengo

► **To cite this version:**

Yann Bencivengo. L'industrie minière calédonienne face aux crises (de 1880 à nos jours). e-Phaïstos, 2023, XI-2, 10.4000/ephaistos.11874 . hal-04779138

HAL Id: hal-04779138

<https://hal.science/hal-04779138v1>

Submitted on 13 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

L'industrie minière calédonienne face aux crises (de 1880 à nos jours)

Histoire d'une résilience face aux crises locales et mondiales

The Caledonian mining industry in the face of crisis (1880 to the present)

Yann Bencivengo



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ephaistos/11874>

DOI : [10.4000/ephaistos.11874](https://doi.org/10.4000/ephaistos.11874)

ISSN : 2552-0741

Éditeur

IHMC - Institut d'histoire moderne et contemporaine (UMR 8066)

Ce document vous est offert par Université de la Polynésie Française



Référence électronique

Yann Bencivengo, « L'industrie minière calédonienne face aux crises (de 1880 à nos jours) », *e-Phaïstos* [En ligne], XI-2 | 2023, mis en ligne le 24 octobre 2023, consulté le 06 novembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ephaistos/11874> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ephaistos.11874>

Ce document a été généré automatiquement le 26 octobre 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

L'industrie minière calédonienne face aux crises (de 1880 à nos jours)

Histoire d'une résilience face aux crises locales et mondiales

The Caledonian mining industry in the face of crisis (1880 to the present)

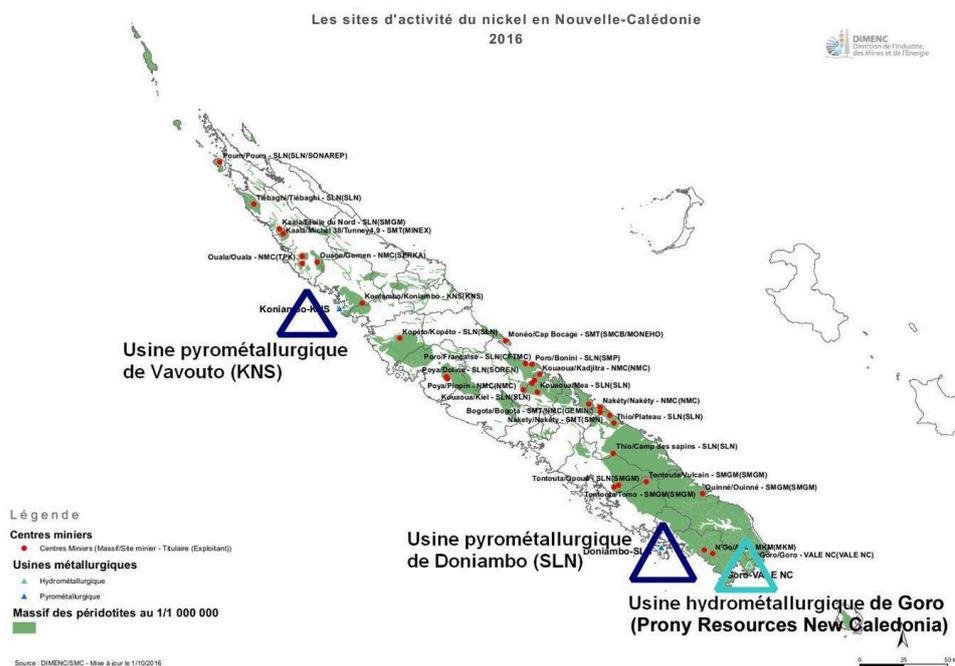
Yann Bencivengo

- 1 L'industrie minière calédonienne est née dans un contexte colonial. Devenue possession française en 1853, la Grande Terre¹ s'avère être riche en divers minerais. Seul le nickel a été exploité de façon continue de 1874 jusqu'à nos jours. Très rapidement, deux hommes d'affaires locaux d'origine anglo-saxonne, John Higginson et Jean-Louis Hubert Hanckar, réunissent un important domaine minier. Pour surmonter une première crise du nickel qui se déclare en 1877, ils s'associent avec des financiers, un industriel et Jules Garnier, l'inventeur du minéral calédonien, la garniélite. Ce dernier apporte aussi un procédé de transformation². La société Le Nickel naît à Paris en mai 1880. Cette société exploite des mines calédoniennes et dispose d'une filière métallurgique complète qui s'étend de la Nouvelle-Calédonie à l'Europe. Passée sous le contrôle de la banque Rothschild en 1883, Le Nickel va longtemps dominer l'industrie minière calédonienne. Seule la maison de commerce bordelaise Ballande va lui disputer son quasi-monopole en créant, elle aussi, une filière minière et métallurgique à partir de 1902. À la suite de la crise de 1929, la société Le Nickel absorbe sa concurrente locale en 1937. Avec le développement de l'extraction, de petites sociétés indépendantes exportatrices de minerais voient le jour à partir des années 1930, et surtout des années 1950. Localement, ces PME minières sont dénommées « petits mineurs ».
- 2 Pendant plusieurs décennies, la quasi-totalité des minerais et des produits nickélifères sont exportés vers l'Europe. Dans les années 1930, avec la course aux armements, des minerais sont aussi acheminés vers le Japon. La guerre interrompt naturellement ces exportations. Elles reprennent vers le Japon à partir de 1952.
- 3 L'extraction des minerais progresse considérablement à partir des années 1950 dans le cadre des Trente Glorieuses. Avec la conjonction d'une longue grève des mines canadiennes et de la demande croissante liée à la guerre du Vietnam, le pays connaît un

« Boom du nickel » de 1967 à 1971, mais, en retour, l'industrie calédonienne est touchée de plein fouet par la forte baisse qui s'ensuit malgré un bref rebond en 1973-1974. Ces à-coups de la demande sont en partie amortis par les petits mineurs dont le nombre, qui culmine à une soixantaine aux plus beaux jours du boom du nickel, est déjà redescendu au-dessous de 20 en 1972³. En 1974, la maison Rothschild cède la SLN⁴ à l'État qui va mener plusieurs restructurations aboutissant en 1985 au groupe Eramet dont la SLN devient la filiale calédonienne. Dans le contexte des suites de l'Accord de Nouméa de 1998, le siège de la SLN est transféré à Nouméa. Son actionnaire majoritaire demeure Eramet mais les trois provinces de la Nouvelle-Calédonie détiennent 34 % de son capital via une structure publique créée ad hoc. Aujourd'hui la SLN exploite l'usine pyrométallurgique de Doniambo à Nouméa et cinq centres miniers⁵.

- 4 Au début du XXI^e siècle, deux opérateurs mondiaux s'installent en Nouvelle-Calédonie. Dans le Nord de la Grande-Terre, à Voh, depuis les accords de Matignon-Oudinot de 1988 et en liaison avec le projet des indépendantistes qui détiennent la Société Minière du Sud Pacifique (SMSP), la société KNS exploite une fonderie pyrométallurgique qui traite les garniérites du massif du Koniambo avec l'appui du groupe anglo-suisse Glencore⁶. Au Sud, une usine hydrométallurgique est lancée par le groupe canadien Inco (alors premier groupe mondial) pour transformer les latérites du gisement de Goro. Après avoir appartenu au géant brésilien Vale qui avait absorbé Inco, cette usine a été cédée en 2021 à la société Prony Resources New Caledonia contrôlée par un consortium dans lequel les intérêts calédoniens sont majoritaires⁷.

Fig. 1 - Centres miniers et usines en Nouvelle-Calédonie de nos jours



Fond de carte : DIMENC, 2016

- 5 La Nouvelle-Calédonie a été le premier producteur mondial de nickel dans les années 1880 avant d'être définitivement dépassée par l'industrie minière canadienne à partir de 1895. Aujourd'hui, c'est toujours un pays producteur de minerais et de divers

produits nickélifères qui compte, mais sa production se situe loin derrière les leaders actuels que sont les Philippines et l'Indonésie.

- 6 L'étude de l'industrie minière calédonienne est indissociable de celle de la filière métallurgique puisque, à part les petits mineurs, cette industrie est intégrée du carreau de la mine à la fabrication d'une gamme de biens de production : mattes, ferronickels, divers sels de nickel, nickel pur, NHC⁸ etc...
- 7 Comme les autres industries minières, l'industrie calédonienne du nickel est touchée par les crises économiques globales (crise de 1929, bouleversements provoqués par les deux guerres mondiales, crise des années 1970, crise de 2008) mais est toujours active alors que d'autres activités minières locales ont disparu (cuivre, cobalt, charbon puis, plus récemment, chrome) et que de nouveaux grands producteurs sont apparus tout au long du siècle passé. Comment cette résilience peut-t-elle s'expliquer ?
- 8 Par ailleurs, en raison de l'histoire et de la situation géographique comme politique de l'archipel, l'activité minière calédonienne a connu des crises spécifiques. Trois principales questions sont particulièrement sensibles : disposer d'une main-d'œuvre suffisante, résoudre la contrainte géographique, surmonter les accidents industriels dans une contrée isolée. Une fois ces paramètres connus, nous pourrions conclure sur la situation récente et sur les éléments qui expliquent la capacité de cette industrie à se maintenir sur le marché mondial.

Trouver des bras

- 9 Dans un premier temps, les mineurs qui ne s'intéressent qu'aux « filons » de garniélite les plus riches, faciles à identifier par leur couleur verte, creusent des galeries. Dans les années 1880, ils prennent conscience que la garniélite est présente bien plus largement dans les couches qu'ils dégagent et que les gisements peuvent être exploités à ciel ouvert. Dès lors, les mineurs expérimentés peuvent céder la place à une main-d'œuvre peu qualifiée dont la tâche s'apparente à un travail de terrassement.
- 10 Mais la main-d'œuvre locale est rare. Les Kanak, peuple premier, refusent de travailler à l'abattage du minerai. Ils sont employés dans les opérations du trafic, c'est-à-dire du transport des minerais jusque sur les minéraliers. À Thio, longtemps le principal centre minier de la Grande Terre, leur habileté à passer la barre de la rivière et à manœuvrer dans un lagon soumis aux vents d'est est recherchée. En raison des hauts fonds, les navires ne peuvent accoster et il faut utiliser des chalands pour procéder aux opérations de chargement. Quant à la main-d'œuvre locale d'origine européenne, elle est jugée trop onéreuse.

Fig. 2 - Vue aérienne de Thio



Thio a longtemps été le premier centre minier de l'île en raison de la richesse exceptionnelle de ses gisements dont l'accès est facilité par les vallées de la Thio et de la Dothio, et grâce à la présence d'une plaine côtière où la société a pu développer ses installations.

Cliché : Bernard Pelleter, 2004

- 11 Dès 1882, la société Le Nickel a recours à des travailleurs en provenance des Nouvelles-Hébrides (Vanuatu) dans le cadre du « *black birding* ». Mais les abus commis par les recruteurs et la difficulté du travail des mines assèche rapidement cette source de main-d'œuvre⁹. La société Le Nickel se tourne alors vers l'Asie. Après un premier recrutement de 166 Chinois en 1882 via une agence de Singapour, elle essaie de trouver par elle-même des coolies. C'est un échec total en Indochine comme en Chine. Finalement, c'est du Japon, dont la politique d'émigration vient de changer, qu'elle fait venir un convoi de travailleurs sous contrat qui arrive à Thio en janvier 1892. L'expérience est renouvelée en 1900, date à partir de laquelle des convois sont régulièrement organisés jusqu'en 1919. Au total, 5 575 Japonais sont venus sous contrat en Nouvelle-Calédonie de 1892 à 1919. Nombre d'entre eux sont toujours présents sur les chantiers de la société Le Nickel, comme rengagés ou comme travailleurs libres dans la décennie qui suit la fin de la Première Guerre mondiale.
- 12 Parallèlement, à partir de 1887, la société Le Nickel obtient le bénéfice de contrats de main-d'œuvre pénale à un prix dérisoire¹⁰. Grâce à ces contrats qui sont calculés en nombre de journées, la société dispose théoriquement au maximum d'environ 1 300 à 1 400 hommes. En réalité, l'Administration pénitentiaire est incapable de lui en fournir autant. Cela tient au fait que les convois de la transportation sont de moins en moins fréquents avant de prendre fin en 1897. Par ailleurs, à la suite de vives protestations à l'Assemblée nationale en 1889, il n'y a plus de nouveaux contrats. Seuls ceux en cours vont à leur terme. Selon différentes sources, la société dispose d'un volant réel de main-

d'œuvre pénale variant de 600 à 1 150 hommes. Le dernier forçat quitte les chantiers de la société Le Nickel en 1900.

- 13 Dans l'entre-deux guerres, c'est d'Indochine mais aussi de Java, dans les Indes néerlandaises, que viennent les gros bataillons d'ouvriers. Par exemple, en 1938, 82 % des employés de la société Le Nickel sont des engagés ; ils sont alors 3 349¹¹. Du point de vue des employeurs calédoniens, compagnies minières ou exploitants agricoles, la question du manque de bras est résolue jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.
- 14 En effet, à part quelques essais ponctuels de recrutement en France ou en Europe, la main-d'œuvre employée sur les mines (et dans les usines) est donc une main-d'œuvre captive. C'est évident pour les forçats, qui travaillent à part, sous la surveillance de gardiens comme sur n'importe quel chantier pénal de la colonie. Quant à la main-d'œuvre immigrée, elle est composée d'engagés sous contrat. Leurs conditions d'engagement sont encadrées par le décret du 26 mars 1874 et ses compléments ultérieurs. Les contrats fixent entre autres la durée du séjour (2 à 5 ans), les salaires, les conditions de logement et de nourriture et diverses contraintes qui s'imposent aux engagés. Tonkinois et Javanais, considérés comme des indigènes provenant de colonies (Indochine française et Indes néerlandaises), sont soumis à un statut juridique inférieur. Ils subissent diverses interdictions (libre circulation, consommation d'alcool, etc.).
- « Tout immigrant dont l'engagement a été résilié pour cause d'inconduite ou de refus de travail ou pour un fait délictueux quelconque » peut être envoyé au dépôt de Nouméa et « employé à des travaux d'utilité publique [...] ; il ne reçoit pendant ce temps aucun salaire »¹².
- 15 Même si la réglementation locale évolue dans un sens moins contraignant dans l'entre-deux-guerres, il faut attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale pour que disparaisse ce statut inférieur.
- 16 Le système de l'engagement qui fournit une main-d'œuvre à la fois nombreuse, peu chère et captive, constitue un énorme avantage pour les compagnies minières puisqu'elles ont réussi à surmonter à bon compte la crise du manque de bras.
- 17 Dans un pays où les chantiers de mine sont souvent mobiles et se trouvent dans des lieux relativement isolés en moyenne montagne, la mécanisation est difficile à installer avant l'arrivée des machines automobiles. La possibilité de disposer de nombreux travailleurs à bas prix sur plusieurs années permet aux compagnies de contourner ce problème et même de retarder la mécanisation de l'extraction.
- 18 Cependant, la main-d'œuvre engagée est loin d'être toujours aussi homogène et docile que le souhaiteraient les employeurs. Les Japonais constituent un cas à part parmi les engagés car ils viennent d'un pays indépendant dont la volonté d'impérialisme sur le Pacifique occidental commence à s'affirmer. Déjà, en 1892, bien qu'étant alors assimilés aux autres engagés (arrêté de 1874), les engagés japonais sont accompagnés de cadres envoyés pour à la fois servir d'interlocuteurs et d'interprètes avec la société Le Nickel, mais aussi pour établir une surveillance du Japon envers ses ressortissants. Très rapidement, de nombreux engagés s'insurgent contre les conditions de travail très dures auxquelles ils ne sont pas préparés. Certains sont renvoyés, d'autres demandent et obtiennent leur retour au Japon en 1894. Seulement une centaine d'engagés japonais (soit environ 16 % du contingent initial) terminent leur contrat en 1897.
- 19 Pour la reprise des convois en 1900, le gouvernement japonais exige que ses ressortissants soient traités sur un pied d'égalité avec les travailleurs européens. En

1901, deux grèves, phénomène alors inédit dans la colonie, ont lieu coup sur coup. Bien qu'affamés, de nombreux grévistes ne reviennent pas sur les chantiers et, par la suite, la société doit faire face à un phénomène lent, mais récurrent, d'évasions de ses engagés japonais qui partent travailler sur d'autres mines dans l'espoir d'y trouver un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail.

- 20 Autre question : celle de l'adéquation de la temporalité des différents contingents de main-d'œuvre avec celle des à-coups de la demande. Elle est particulièrement sensible en Nouvelle-Calédonie, en raison des contraintes géographiques et des soubresauts de ce secteur industriel alors en plein démarrage.
- 21 Prenons l'exemple de la période 1889-1900. Après une sérieuse récession à partir de 1886, la vente du nickel connaît en 1889 une vive embellie liée aux commandes militaires. La reprise est si forte que la société Le Nickel ne peut honorer ses contrats de fournitures au risque de perdre des clients. Mais ce brusque ressaut est de courte durée. Le marché est très vite encombré et les prix baissent de 1892 à 1896. Les commandes militaires ont certes augmenté mais des incertitudes pèsent encore sur l'emploi des aciers au nickel récemment mis au point. Dans le même temps, la production canadienne se développe et livre une guerre des prix à son principal concurrent qu'est la société Le Nickel. En 1897, la demande connaît de nouveau une forte expansion puis la situation se stabilise dans les premières années du XX^e siècle avec l'accroissement régulier de la demande et la passation d'accords entre Le Nickel et ses concurrents internationaux Mond et Inco¹³.
- 22 Durant cette décennie, la société Le Nickel doit donc accroître rapidement sa production, puis la restreindre avant de nouveau de la réorienter à la hausse. L'extraction étant manuelle, elle doit rapidement adapter ses effectifs. C'est le but du premier recrutement des Japonais qui arrivent à Thio en janvier 1892. Mais ce recrutement est déjà un peu tardif car la conjoncture se retourne dans les mois qui suivent. La société Le Nickel se retrouve avec une main-d'œuvre largement surnuméraire. Elle essaie de placer certains de ses engagés chez d'autres industriels locaux (la fabrique de conserves de Ouaco notamment). On comprend que la demande de la grande majorité des engagés japonais de rentrer chez eux en 1894 constitue une aubaine pour la société qui n'a pas d'indemnités à payer.
- 23 Mais cela ne suffit pas. La société emploie aussi un millier de forçats. Alors que, jusque-là, elle réclamait avec insistance que les journées de travail perdues à cause des intempéries lui soient rendues, elle demande à ne plus les récupérer. À Paris, le président de la société Le Nickel, Ernest Denormandie, homme politique influent, se rend directement au ministère et obtient satisfaction. En 1895, avec l'aggravation de la crise, la société demande d'ajourner de deux ou trois ans l'un de ses contrats, celui aux conditions les moins intéressantes (contrat direct)¹⁴. L'Administration pénitentiaire s'y refuse et propose l'annulation du contrat. La société préfère en garder le bénéfice mais elle se retrouve ainsi contrainte de prolonger l'extraction sur des mines (Plateau de Thio) qu'elle comptait mettre en sommeil.
- 24 En 1897, la direction du Nickel change diamétralement de discours quand elle peine à répondre à la reprise de la demande. Elle cherche à récupérer toutes les journées initialement prévues par le contrat direct :
- « Il a été expliqué au ministre que, pendant le cours des dix années qu'a duré le contrat direct, le maximum de 200 hommes n'a été maintenu que pendant 6 années ; pendant les quatre années suivantes, le contingent a été réduit au

minimum de 100 hommes. Nous avons demandé au ministre de donner à la société le nombre de journées qu'elle avait reçues, si on lui avait laissé le maximum, pendant la durée du contrat. Notre principal argument a été qu'il en résulterait pour l'administration une économie de 630 francs par jour, soit 229 950 francs pour une année »¹⁵.

- 25 Notons que c'est la société le Nickel qui avait demandé l'arrêt de la fourniture de main-d'œuvre deux ans plus tôt. Dans une dernière démarche au ministère, elle essaie même d'obtenir un nouveau contrat, ce qui lui est refusé.
- 26 Elle se tourne de nouveau vers le Japon. Les difficultés rencontrées avec le gouvernement japonais qui exige des garanties pour ses ressortissants, ralentissent les négociations et obèrent la capacité de la société à répondre rapidement à la multiplication des commandes. Au grand dam de son directeur local, elle doit recruter, non sans mal, environ 400 libérés dont le coût lui semble exagéré. Les libérés, des forçats astreints à la résidence dans la colonie après la fin de leur peine, se comportent comme une main-d'œuvre moderne qui fait jouer la concurrence entre les exploitants et demeure très volatile. C'est aussi en raison des travaux du chemin de fer de Nouméa à Dumbea où les salaires sont plus élevés, que la société peine à les conserver. La mise en place progressive de convois réguliers de travailleurs japonais à partir de 1900 résout cette crise de main-d'œuvre. Dans l'entre-deux-guerres, nous l'avons vu, les exploitants miniers disposent de milliers d'engagés venus d'Asie.
- 27 Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la fin du système de l'engagement et la mise en place de la résidence libre pour tous conduisent au départ massif des engagés tonkinois et javanais des chantiers de mines. La SLN se trouve de nouveau face à un grave problème de main-d'œuvre. Elle se lance dans un vaste plan de mécanisation de l'extraction des minerais. Pour ce faire, elle utilise des engins automobiles sur le front de taille (pelles mécaniques, bulldozers, camions) et divers équipements pour éliminer mécaniquement le stérile. La descente des minerais s'effectue désormais par camions le long de routes tracées à flanc de coteau. Un nouveau métier apparaît : celui des rouleurs indépendants dont le nombre augmente fortement pendant le boom. C'est un nouveau système technique fondé essentiellement sur l'emploi d'engins automobiles pour l'extraction et le transport des minerais qui apparaît. Il est beaucoup plus souple. Des systèmes à câbles aériens subsistent. Aujourd'hui, le minerai est acheminé vers le rivage par camions ou à l'aide de convoyeurs à bande.

Fig. 3 - Du carreau de la mine au bord de mer : un nouveau système technique

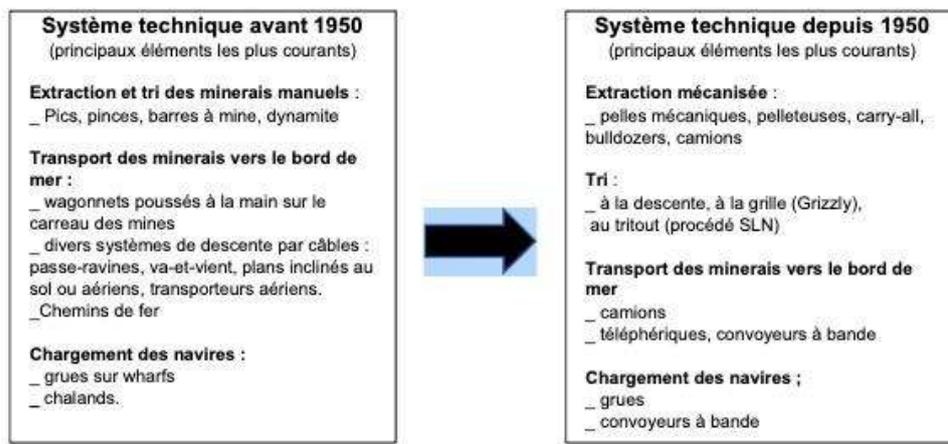


Tableau Y. Bencivengo

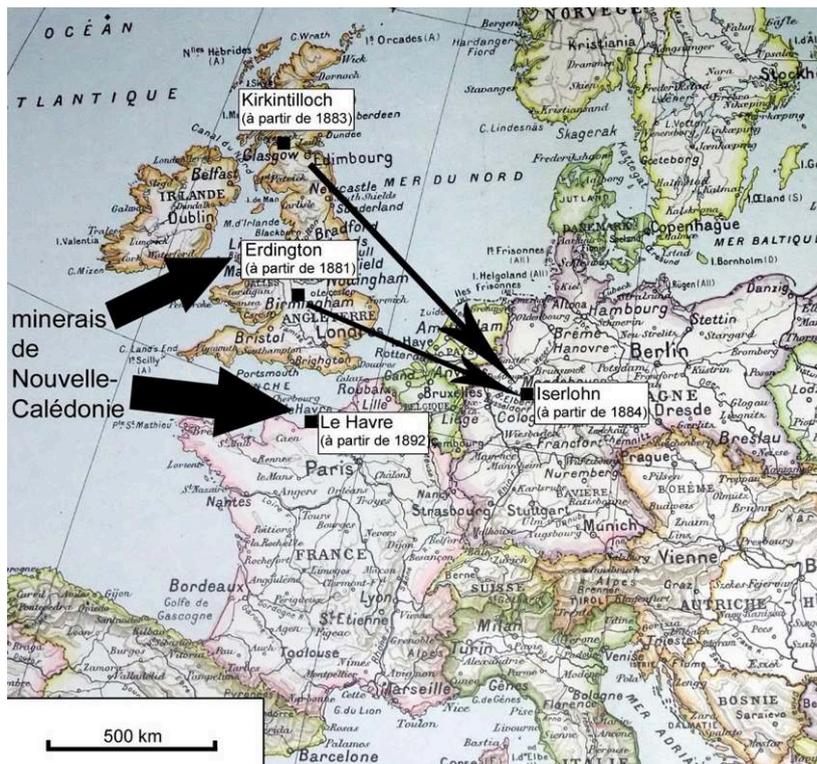
- 28 Désormais, la question de la main-d'œuvre en Nouvelle-Calédonie est normalisée : employés et ouvriers ont tous le même statut et de nouveaux courants de migrations de travail en provenance de Wallis, de Polynésie française, mais aussi d'Europe, apparaissent.

Faire face à la contrainte géographique et aux accidents industriels

- 29 L'éloignement géographique de la Nouvelle-Calédonie impose une lourde contrainte sur l'expédition des produits vers l'Europe comme sur l'approvisionnement de la colonie, notamment en matières énergétiques ou en pièces de rechange par exemple. Il pèse aussi sur la capacité de l'industrie calédonienne à répondre rapidement aux à-coups de la demande.
- 30 Jusque dans les années 1920, l'exportation des produits miniers est, sauf exception, effectuée par voiliers. Cela tient notamment à la politique de subvention menée en faveur des armateurs par le gouvernement français mais, par ailleurs, le transport par des voiliers anglo-saxons coûte aussi moins cher que le transport par vapeurs.
- 31 La durée des voyages vers l'Europe est longue et irrégulière : elle dure en moyenne 4 mois et varie selon le régime des vents. La rotation des navires a lieu d'ouest en est pour profiter des vents dominants. Certains navires n'arrivent jamais : le lagon calédonien aux passes dangereuses est devenu le cimetière de dizaines de navires, le plus célèbre étant le *France II*, échoué sur le récif en 1922 alors qu'il se rendait à Pouembout pour y charger des minerais après avoir livré du ciment à Thio. D'autres navires disparaissent corps et biens sans laisser de traces.
- 32 Cette irrégularité pose de graves problèmes aux moments où la société Le Nickel peine à répondre à la reprise du marché comme c'est le cas en 1897. Elle essaie de résoudre cette question de deux manières. D'une part, elle établit des stocks de minerais en Europe, mais cela immobilise des sommes considérables. D'autre part, elle réorganise l'ensemble de sa filière à plusieurs reprises.

- 33 Dès l'origine, et ce avant même la création de la société, John Higginson¹⁶ avait fait construire une usine de première fusion à Nouméa, en 1877, sur les plans de Jules Garnier (fonderie de la pointe Chaleix). L'idée est de concentrer le nickel dans des « fontes de nickel » (ferronickel) afin de diminuer le coût du fret vers Marseille. Garnier est chargé d'affiner ces ferronickels dans une usine sous-louée dans la banlieue de Marseille, à Septèmes¹⁷.
- 34 Jules Garnier, spécialiste de la métallurgie du fer, s'en est inspiré pour traiter les minerais calédoniens qui sont exempts de soufre. Si la première étape de son procédé fonctionne bien à l'usine de la pointe Chaleix, il ne parvient pas à produire du nickel marchand de bonne qualité. Face à cet échec industriel qui met en péril l'existence même de la jeune société Le Nickel, John Higginson cherche de nouveaux partenaires et bâtit en l'espace de trois ans une filière complète qui passe par Birmingham (Erdington), Glasgow (Kirkintilloch) et surtout Iserlohn, dans la Ruhr, près d'Essen. Il parvient à convaincre Theodor Fleitmann de lui céder son usine.
- 35 Fleitmann est alors le seul industriel qui a mis au point un procédé fiable pour le traitement des garnièrites jusqu'à l'obtention d'un produit marchand. Ce procédé proche du traitement du cuivre consiste paradoxalement à introduire du soufre lors de la première fusion afin d'obtenir des mattes de nickel qui sont ensuite affinées à Iserlohn ou transformées en divers produits. Alors que l'usine de Septèmes est rendue à son propriétaire, la société Le Nickel acquiert une usine au Havre en 1888 qu'elle aménage pour l'affinage des mattes. En Nouvelle-Calédonie, le nouveau directeur de la société, David Levat, décide de fermer la fonderie de la pointe Chaleix pour ouvrir en 1889 une nouvelle fonderie à Ouroué, au pied des mines du centre de Thio. Avec cet ensemble complet, la société doit être en mesure de répondre à la demande qui reprend. Les mattes fabriquées à la fonderie d'Ouroué sont expédiées par les vapeurs des Messageries maritimes.
- 36 Cette belle organisation est ruinée par un nouvel accident industriel : l'usine d'Ouroué ne fonctionne pas. Son emplacement a été mal choisi (elle est souvent inondée) et il est difficile de trouver sur place des ouvriers suffisamment qualifiés. Elle est arrêtée au bout de deux années. Dès lors, la société décide que tous ses minerais seront expédiés au Havre et dans les usines britanniques. Les fonderies sont agrandies et réaménagées, notamment l'usine du Havre qui est dotée d'une unité de première fusion. Autrement dit, la société dispose désormais de deux filières complètes indépendantes. L'une passe par les usines britanniques et allemande, l'autre est regroupée au Havre. Cela a aussi pour avantage que la société dispose d'une filière complète sur des territoires français si jamais une guerre éclatait en Europe.

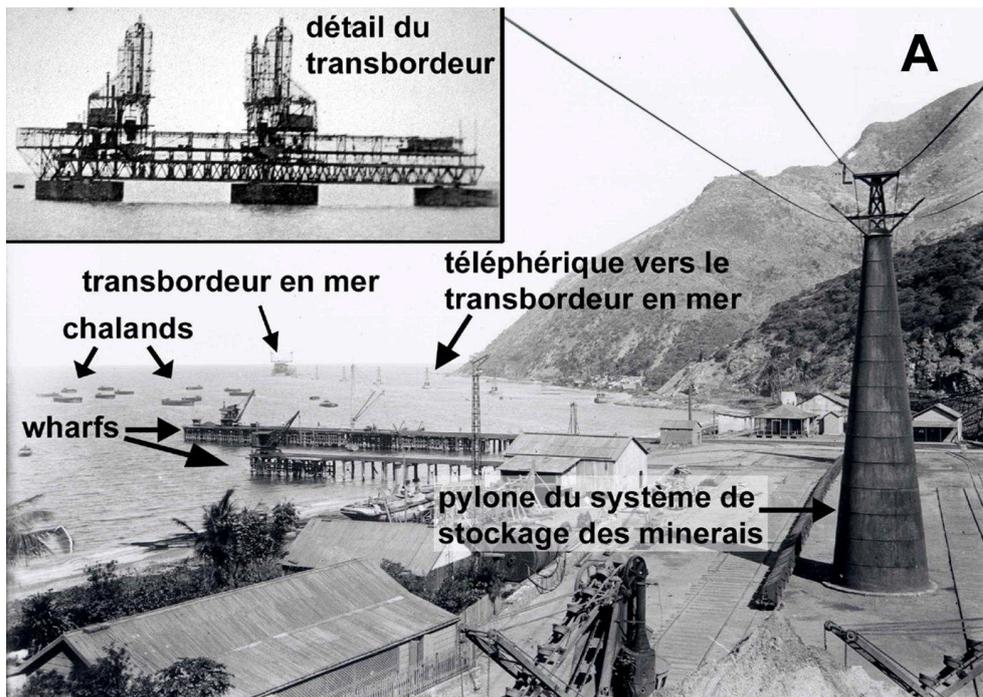
Fig. 4 - Les deux filières indépendantes de la société Le Nickel de 1892 à 1914.



Y. Bencivengo

- 37 À Thio, la société concentre ses investissements sur les installations de transport. À partir de 1889, un ensemble de voies ferrées et de transporteurs aériens sont installés¹⁸. Le chargement par chalands constitue un goulet d'étranglement dans le processus. La société se dote d'un ensemble ultra moderne de marque Bleichert, achevé en 1906, pour le stockage des minerais sur le rivage, leur reprise pour les envoyer, à l'aide d'un transporteur aérien, jusqu'à un transbordeur en mer qui permet d'augmenter et d'accélérer le chargement, mais aussi le déchargement des navires. Si elle garde dans ses tiroirs des projets d'usine locale, la société a tout misé sur l'exportation des minerais crus.

Fig.5 - Stockage et chargement des minerais à Thio (1906-1908)

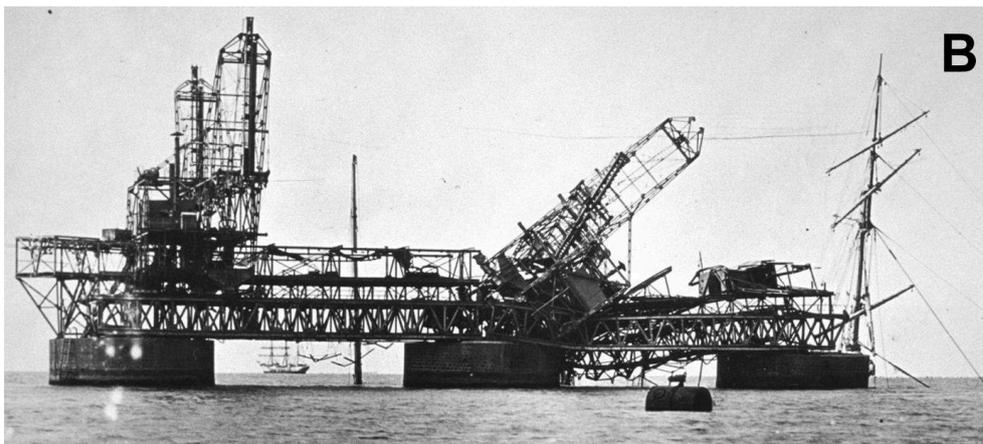


Le transbordeur achevé en 1906 était relié au système terrestre de stockage par un téléphérique et était équipé de deux grues mobiles

Archives de la Nouvelle-Calédonie, Album fonds Maxime Meyer 2Ph7, non classé. Montage de l'auteur.

- 38 C'est alors que se produit un troisième accident : en février 1909, un minéralier (*Le Joliette*) est drossé contre le transbordeur qui devient inutilisable. Devant l'ampleur des coûts de réparation, la société reprend le chargement par chalands et construit rapidement une fonderie à Thio-Mission qui ouvre en 1912. Une partie des minerais est donc traitée sur place, l'autre étant toujours expédiée en Europe.

Fig.6 - Stockage et chargement des minerais à Thio, à partir de 1909



Après le naufrage du *Joliette* en février 1909, l'une des deux grues est irrémédiablement endommagée. Le navire (mât visible) coulé au pied de la plate-forme interdit l'accostage des minéraliers (B). La grue épargnée est remise en fonction en 1912 mais ne peut servir qu'à charger des chalands.

Archives de la Nouvelle-Calédonie, Album fonds Maxime Meyer 2Ph7, non classé

- 39 Après la Première Guerre mondiale, seule l'usine du Havre est conservée en Europe. La crise de 1929 sonne le glas de la fonderie de Thio-Mission qui est fermée en 1931 lorsque la société Le Nickel et Calédonia (Ballande) unissent leurs forces¹⁹. Seule subsiste l'usine de Doniambo qui est toujours en activité aujourd'hui. Pour le transport vers l'Europe, les navires à vapeur puis diesel remplacent définitivement les voiliers dans l'entre-deux guerres. Ainsi, la durée du cycle de production de la société est raccourcie et régularisée.

Fig. 7 - Stockage et chargement des minerais à Thio : état actuel



Aujourd'hui le point de chargement des minerais est toujours le même (on reconnaît les trois piliers de l'ancien transbordeur). C'est un convoyeur à bande qui sert à charger les minerais acheminés sur le bord de mer par camions.

Cliché Yann Bencivengo 2002

Les réponses aux crises mondiales

- 40 Au-delà de ces caractéristiques spécifiques des difficultés auxquelles peut être confrontée l'industrie minière, cette dernière s'efforce de traverser les crises globales. Le schéma est ici plus habituel. Les crises locales de 1877, de 1885-1888 et du milieu des années 1890 avaient conduit à une concentration des concessions minières et de leur exploitation. À la suite de la Première Guerre mondiale qui entraîne une très forte baisse de la production, Ballande et Le Nickel se partagent toute l'extraction qui est intégralement exportée sous forme de mattes jusqu'au milieu des années 1930. Face à la crise de 1929, les deux rivales s'entendent pour diminuer et regrouper leurs actifs au sein d'une société fermière dénommée Calédonickel.
- 41 Mais la partie est inégale entre les deux partenaires. La société Le Nickel absorbe son associée en 1937 et redevient la seule société à transformer les minerais sur place et ce jusqu'à l'orée du XXI^e siècle. Tout aussi classique est le sort de la société Le Nickel en proie de redoutables difficultés à partir de la fin des années 1970. Le groupe qu'elle formait avec d'autres sociétés minières et métallurgiques de la maison Rothschild est restructuré par l'État en plusieurs étapes. La société Le Nickel devient la filiale calédonienne d'Eramet. En définitive, les réponses aux récessions sont très classiques et illustrent bien les politiques industrielles qui se succèdent quand elles existent. L'État, qui a repris la main sur les ressources minières de la Nouvelle-Calédonie avec les lois Billotte de 1969, est à la manœuvre pour sauver ce secteur considéré comme

stratégique. Stratégique pour des raisons militaires mais surtout pour l'importance du nickel dans les aciers inoxydables.

Les éléments de crise au début du XXI^e siècle

- 42 Alors que, depuis son origine, le marché du nickel a connu une succession de hauts et de bas relativement régulière, ce marché, selon certains analystes, ne serait plus cyclique. Il obéirait désormais à d'autres schémas. Et pourtant, après l'embellie inattendue en 2007 avec des cours au plus haut, la crise de 2008 suivie de celle du Covid, ainsi que la forte reprise actuelle, ont déjoué tous les pronostics. Classiquement, ces variations des cours proviennent de l'adéquation ou non de la production avec la demande. Il suffit que plusieurs usines soient construites en même temps pour fabriquer le même produit pour que le marché soit encombré.
- 43 Le marché mondial du nickel a basculé vers l'Asie. Avant 2006, 80 % des producteurs des divers produits nickélifères étaient installés dans des pays industrialisés : Australie, Canada, Japon, Europe (avec la Nouvelle-Calédonie). Dix ans plus tard, 60 % des producteurs se trouvent dans des pays à bas coût. Cette tendance se poursuit.
- 44 Nous essaierons simplement d'indiquer quelques-uns des paramètres du marché actuel et de l'industrie calédonienne qui comprennent des éléments de crise. La question politique locale et la question de l'environnement naturel, humain et social ne peuvent être abordées ici faute de place. Elles sont essentielles pour le pays. L'industrie du nickel tient une place stratégique dans la question de l'indépendance. L'exploitation des mines a provoqué d'importants dégâts depuis les années 1950 et les usines rejettent de nombreux polluants. Des progrès ont été accomplis à partir des années 1970 et la législation locale s'est considérablement durcie. Malgré tout, de nombreux problèmes persistent sur le terrain.
- 45 Depuis l'accord de Nouméa de 1998, la compétence en matière minière a été attribuée aux trois provinces. Un schéma minier a été finalisé en 2009 pour optimiser l'usage économique, écologique et social des ressources minières. L'un de ses objectifs consiste à favoriser la valorisation de la ressource minière sur place. La construction des nouvelles usines va plutôt dans ce sens. Mais, comme pour la SLN il y a plus de cent ans, ces sites de production ont connu des accidents techniques. La mise au point du procédé hydrométallurgique de l'usine du Sud a donné lieu à de nombreux retards et accidents (parfois mortels). L'usine du Nord a aussi connu de sérieux déboires puisqu'il a fallu complètement reconstruire ses deux fours dont le revêtement réfractaire s'était révélé défectueux.
- 46 Le coût de production en Nouvelle-Calédonie est trop élevé vis-à-vis des nouveaux concurrents, notamment en période de crise. Cela tient d'une part au fonctionnement particulier de l'économie calédonienne qui relève encore, sur bien des aspects, d'une économie de comptoir, héritage de l'époque coloniale, ce qui entraîne le surenchérissement des prix locaux²⁰. D'autre part, son isolement géographique engendre des surcoûts de toutes sortes. En outre, les deux usines nouvelles ont mis plus de temps que prévu à monter en puissance. Quant à l'usine de Doniambo, ses équipements ont vieilli et leur mise à niveau nécessiterait de lourds investissements. Pour les mines, des gains de productivité sont activement recherchés chez les trois opérateurs²¹.

- 47 En attendant des jours meilleurs, l'une des solutions pour résoudre les difficultés de trésorerie consiste à augmenter les autorisations d'exportation de minerais crus. C'est ce que réclament les petits mineurs depuis des années. Avec la première place occupée désormais par la Chine dans le marché du nickel et l'essor de sa fabrication de ferronickels à basse teneur (PIN : *Pig Iron Nickel*), ce sont désormais les minerais pauvres qui sont exportés alors que, jusqu'à la fin du siècle dernier, c'était le contraire. La SLN et les autres opérateurs ont été autorisés à exporter des quantités de plus en plus élevées. La SLN, qui a cessé la production de mattes en 2016, demeure le premier producteur mondial de ferronickel. Son procédé mis au point dans les années 1960 permet de très facilement transporter et introduire dans les fours des sidérurgistes ses ferronickels livrés sous forme de grenaille. Son ferronickel dénommé SLN 25 (25 % de nickel) reste une marque reconnue. Cependant, si le cours des minerais a fortement augmenté ces dernières années, celui des ferronickels reste relativement faible en raison d'un encombrement du marché et de la concurrence du PIN. C'est une difficulté supplémentaire pour le maintien de l'usine de Doniambo.
- 48 De son côté, la SMSP, qui exporte aussi des minerais, a inauguré une voie innovante en s'entendant avec le sidérurgiste sud-coréen POSCO pour créer une fonderie de nickel située à Gwangyang qui appartient majoritairement (51 %) au fournisseur de minerais, en l'occurrence la SMSP, et non au sidérurgiste. Une partie des minerais de la SMSP est traitée dans la fonderie de Gwangyang qui est ainsi présentée comme une usine calédonienne off-shore. La création en Chine d'une autre usine sur le même schéma est en cours de négociations.
- 49 La question de l'énergie a toujours été un point sensible de crise. Il est aggravé aujourd'hui, même avant le très récent renchérissement des matières énergétiques. Les sociétés métallurgiques ont utilisé pendant des décennies du charbon généralement importé d'Australie. Dès les années 1920, la société Le Nickel avait tenté de remplacer la fusion au charbon par la fusion électrique. En 1927, elle avait achevé un barrage sur la Yaté afin d'alimenter une fonderie pour le traitement électrique des minerais. Cette tentative s'est soldée par un échec : la fonderie de Yaté n'a fonctionné que par intermittence de 1927 à 1950²². C'est en 1960 que des fours électriques sont installés à Doniambo où est édifiée une première centrale électrique au charbon. Les usines du Nord et du Sud sont aussi alimentées par des centrales au charbon. À Doniambo, la centrale thermique actuelle au fuel lourd date de 1972. Elle est à bout de souffle²³. Désormais, c'est au pays qu'il revient de construire une nouvelle centrale auprès de laquelle la SLN devrait se fournir. L'affaire traîne depuis une dizaine d'années en raison des incertitudes sur le bon choix à faire en fonction des contraintes économiques, industrielles et environnementales. Face au risque de panne de sa vieille centrale, la SLN a fait venir de Turquie une centrale à gaz flottante amarrée au quai de Doniambo depuis octobre 2022. Cette solution transitoire est pour le moment prévue pour durer trois ans.
- 50 On le voit, le marché du nickel, bouleversé par la montée de la puissance chinoise et le développement des productions d'Indonésie et des Philippines, conduit les opérateurs calédoniens à chercher des solutions qui risquent peut-être de ne pas convenir au schéma minier et de produire des dégâts sociaux. Certes, les deux nouvelles usines sont détenues majoritairement par des entités économiques locales mais elles sont lourdement endettées auprès de leurs partenaires. Il en est de même pour la SLN, premier employeur privé, qui est parfois maintenue à bout de bras par Eramet ou par

l'État, en raison probablement des conséquences sociales très fortes que ne manquerait pas de provoquer la fermeture de l'usine de Doniambo. Un plan de modernisation a été lancé mais il a pris du retard en raison des crises récentes. Un doute grandit dans le pays sur la volonté d'Eramet, pourtant affichée, de poursuivre l'activité de Doniambo.

- 51 Enfin, la question de l'avenir de l'industrie calédonienne possède une dimension politique avec la volonté et la réussite des indépendantistes de la province Nord de valoriser les minerais sur place pour que cette indépendance économique accrue puisse déboucher sur une indépendance politique. Après les trois référendums négatifs sur l'indépendance, devrait s'engager une phase de négociations qui est pour le moment bloquée (fin 2022). Les indépendantistes ne reconnaissent pas le résultat du troisième référendum qu'ils ont boycotté. Cette incertitude politique pèse sur les choix des opérateurs.
- 52 En dépit de toutes ces difficultés, comment peut-on expliquer la résilience de l'industrie calédonienne ? Plusieurs facteurs se conjuguent.
- 53 Le premier atout est la richesse minérale de la Grande Terre. Il est estimé aujourd'hui que la Nouvelle-Calédonie recèle environ 20 % des ressources et environ 10 % des réserves mondiales²⁴.
- 54 Le travail des engagés, nombreux et peu payés pendant des décennies durant l'époque coloniale, a permis à l'industrie de se développer et d'engranger des profits considérables. Sur le plan financier, la force de la société Le Nickel tient à l'appui sans faille de la banque Rothschild qui voyait là un investissement très rémunérateur sur le long terme. Dans les années 1970-1980, c'est l'État français qui sauve la SLN en réorganisant la filière et en créant Eramet. Il soutient aussi cette industrie par des exemptions fiscales sur les produits des usines, en 1913 pour les usines de Doniambo et de Thio-Mission, un siècle plus tard pour les usines du Nord et du Sud²⁵. Enfin, l'usine de Doniambo ne doit sa survie récente qu'au prêt de 200 millions accordé par l'État en 2015.
- 55 Les trois opérateurs sont adossés à des groupes de première importance qui leur permettent de continuer de produire. La stratégie de l'industrie du nickel est pensée à très long terme. Après tout, les richesses minérales constituent un gage important. Mais ce soutien est à double tranchant : il suffirait d'un changement de stratégie du groupe mondial associé pour que l'activité soit menacée. Après plus de 20 ans de développement, Vale a renoncé à l'usine du Sud qui n'avait pas atteint ses objectifs. Le cœur de métier de Glencore et de Trafigura est le courtage en matières premières. Il est possible que leur stratégie ne soit pas élaborée sur un aussi long terme que celle des grands groupes industriels Inco et Falconbridge qui avaient initié la création des deux usines. Le groupe Eramet soutiendra-t-il la SLN indéfiniment si jamais elle ne se redresse pas et si ses intérêts le portent vers d'autres secteurs et d'autres régions²⁶ ?
- 56 Malgré tout, la Nouvelle-Calédonie conserve un atout important en raison du développement des batteries destinées aux automobiles. Ce n'est pas un hasard si l'usine du Sud mise tout sur le NHC alors qu'elle a reçu une importante commande de la part de Tesla²⁷.

BIBLIOGRAPHIE

ADI, Catherine. *Orang kontrak : les engagés originaires de Java venus sous contrat en Nouvelle-Calédonie, 1896-1955*. Éditions de la Province Nord Nouvelle-Calédonie, 2014.

BENCIVENGO, Yann. *101 mots pour comprendre la mine en Nouvelle-Calédonie*. Île de Lumière, Nouméa, 1999.

BENCIVENGO, Yann. *La société Le Nickel : une entreprise au cœur de la naissance de l'industrie du nickel, 1880-1914*. Thèse de doctorat. Paris 1. 2010.

BENCIVENGO, Yann. L'immigration japonaise en Nouvelle-Calédonie : une illustration de l'affirmation du Japon dans le Pacifique. *Journal de la Société des Océanistes*, 2012, vol. 135, p. 215-228.

BENCIVENGO, Yann. *Nickel : La naissance de l'industrie calédonienne*. Presses universitaires François-Rabelais, 2018.

BENCIVENGO, Yann.

BENCIVENGO, Yann et BOUARD, Séverine. L'histoire de la mine et des mineurs en Nouvelle-Calédonie. *Géologues*, 2021, n° 209, p. 36-42.

BOUARD, Séverine, LEVACHER, Claire, BENCIVENGO, Yann, et al. *Petites et moyennes entreprises minières en Nouvelle-Calédonie. Rapport scientifique final*. Nouméa, CNRT Nickel et son environnement, 2018.

BOUARD, Séverine, SOURISSEAU, Jean-Michel, GERONIMI, Vincent, et al. *La Nouvelle-Calédonie face à son destin : Quel bilan à la veille de la consultation sur la pleine souveraineté ?* Karthala, 2016.

DEMMER, Christine. L'export du nickel au cœur du débat politique néo-calédonien. *Mouvements*, 2017, no 3, p. 130-140.

FREYSS, Jean. *Économie assistée et changement social en Nouvelle-Calédonie*. Presses Universitaires de France-PUF, 1995.

GUÉRASSIMOFF, Éric, HARDY, Andrew, PHONG NGOC, Nguyen et POISSON, Emmanuel (coordination). *Les migrations impériales au Vietnam. Travail et colonisations dans l'Asie-Pacifique français, XIX^e-XX^e siècles*. Maisonneuve & Larose Nouvelles Éditions / Hémisphères Éditions, 2020.

KOBAYASHI, Tadao. *Les Japonais en Nouvelle-Calédonie : histoire des émigrés sous contrat*. Publications de la société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie, n° 48, 1992.

LEVACHER, Claire. *De la terre à la mine ? Les chemins de l'autochtonie en Nouvelle-Calédonie*. Thèse de doctorat. Paris, EHESS. 2016.

PITOISET, Anne. *Le nickel : une passion calédonienne*. Le Rayon vert, 2015.

ROUX, Jean-Claude. *Le « boom » du nickel de 1968 à 1972 en Nouvelle-Calédonie. Mythes et réalités économiques*. 1976.

SHINEBERG, Dorothy. *Le peuplement du Pacifique et de la Nouvelle-Calédonie au XIX^e siècle. Condamnés, colons, convicts, coolies, chàn dang*. Paris : L'Harmattan, Université Française du Pacifique, 1994.

THOMPSON, Anne Gabrielle. John Higginson : *Spéculateur-aventurier à l'assaut du Pacifique-Nouvelle-Calédonie/Nouvelles-Hébrides*. John Higginson, 2000, p. 1-268.

NOTES

1. Les îles Loyauté sont devenues françaises une dizaine d'années plus tard.
2. La découverte de 1864 par Jules Garnier est homologuée sous le nom de garniérite par l'Académie des sciences à Paris en 1876. À l'origine, le mot « garniérite » désigne le minéral, un hydrosilicate de nickel. Par extension, les mineurs ont désigné sous le nom de garniérites l'ensemble des minerais garniéritiques par opposition aux latérites ou minerais latéritiques dont la teneur en nickel est beaucoup plus faible.
3. D'après Jean Freyss, « la production des « petits mineurs » est beaucoup plus élastique que celle de la SLN : les variations de production sont d'une amplitude beaucoup plus importante. Il se confirme bien que les « petits mineurs » jouent objectivement le rôle « d'amortisseurs de conjoncture » (Freyss 1995 :89).
4. Le sigle SLN est employé à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale.
5. Il existe deux grandes familles de procédés : les procédés pyrométallurgiques qui extraient le métal par fusion des garniérites, et les procédés hydrométallurgiques à l'aide desquels le métal est extrait des latérites, plus pauvres en nickel que les garniérites, à l'aide de solutions chimiques.
6. Au départ, c'était Falconbridge (Canada) alors numéro 3 du marché du nickel qui était associé avec la SMSP. Falconbridge a été racheté par l'anglo-Suisse Xstrata, à son tour absorbé par l'opérateur et courtier en minerais Glencore (anglo-suisse). Contrairement à ses concurrents, le groupe français Eramet est resté stable à la suite d'un pacte d'actionnaires régulièrement reconduit.
7. Ce consortium est détenu à 30 % par les trois provinces, à 21 % par les salariés et les habitants locaux, à 30 % par une société financière et à 19 % par le courtier en matières premières Trafigura (Suisse).
8. NHC : Nickel Hydroxyde Cake. Produit qui entre dans la fabrication des batteries. Le cobalt présent dans les minerais est aussi récupéré.
9. Le « black birding » désigne le recrutement et les migrations de travailleurs océaniques comme les Néo-Hébridais. Sur les mines calédoniennes, le taux de mortalité est très élevé parmi ces hommes habitués aux îles basses, notamment en raison du travail effectué à quelques centaines de mètres d'altitude et du manque de vêtements. En outre, certains engagistes ne les ont pas payés, d'où l'expression qui courait aux Nouvelles-Hébrides : « Noumea no good, no pay ».
10. Le bagne de la Nouvelle-Calédonie a ouvert en 1864. Les convois s'arrêtent en 1897 et le bagne ferme ses portes en 1931. La société Le Nickel n'est pas la seule à bénéficier de cette main-d'œuvre mais c'est elle qui en a obtenu le plus et certains de ces contrats ont fait l'objet de tractations douteuses, notamment de la part de Higginson, et de ses obligés (Henri Cardozo par exemple). Il revend ou utilise comme monnaie d'échange cette main-d'œuvre dans le cadre quasi inextricable de ses multiples affaires en Nouvelle-Calédonie et aux Nouvelles-Hébrides.
11. DIMENC, rapport annuel 1938. Ces 3 149 engagés se répartissent comme suit : 1 731 Javanais, 1 570 Tonkinois et 48 Kanak.
12. *Arrêté réglant les conditions de l'introduction des travailleurs asiatiques, africains et océaniques, et le régime de leur protection dans la colonie*, 26 mars 1874, article 22. Les Tonkinois et les Javanais font l'objet de deux arrêtés complémentaires en 1895.
13. L'*International Nickel Company* (Inco), une holding formée aux États-Unis en 1902, devenue un opérateur en 1915, est totalement canadienne depuis 1928. La *Mond Nickel Company* est une compagnie britannique fondée par Ludwig Mond en 1900 qui a fusionné avec Inco en 1929.

14. Un seul des quatre contrats de main-d'œuvre pénale dont bénéficie La société Le Nickel a été directement obtenue par elle en 1887 pour dix ans, c'est le « contrat direct ». C'est auprès de tiers qu'elle a récupéré les trois autres contrats.
 15. Société Le Nickel, procès-verbaux du conseil d'administration, 8 novembre 1897.
 16. John Higginson est un homme d'affaires local qui a été le principal créateur et le premier dirigeant de la société Le Nickel de 1880 à 1885.
 17. Aujourd'hui Septèmes-les-Vallons.
 18. D'autres équipements de cette nature apparaissent aussi dans les autres centres miniers de la société Le Nickel ou de ses concurrents.
 19. En 1927, la maison Ballande regroupe son domaine minier et la Société des Hauts Fourneaux de Nouméa au sein d'une seule société dénommée Calédonia.
 20. L'indexation des salaires des expatriés et le taux de change lié à l'euro amplifient ce renchérissement des prix locaux.
 21. L'exploitation est guidée par des équipements numériques qui permettent de suivre en direct toutes les activités de la mine, les horaires de travail sont réaménagés et l'usage des machines est porté à son point maximum. Par exemple, la pratique du « hot seat » consiste à ce que le conducteur d'un engin qui a fini son travail soit immédiatement remplacé sans perte de temps.
 22. Ce premier barrage a été remplacé en 1959 par un grand barrage dont les conduites forcées actionnent une centrale électrique.
 23. Doniambo est aussi alimentée en partie par la centrale hydroélectrique de Yaté.
 24. Les ressources correspondent à la totalité des minerais présents dans le sous-sol et les réserves à la partie des minerais techniquement et économiquement exploitables actuellement.
 25. Dans le détail, ces exonérations sont accordées par le gouvernement local.
 26. En 2006, Eramet a acquis un très important gisement de nickel en Indonésie, à Weda Bay (Moluques du nord). À la suite d'un partenariat minoritaire avec le groupe chinois *Tsingshan*, ces minerais sont transformés sur place en NPI depuis avril 2020. En février 2023, à Halmahera, non loin de Weda Bay, Eramet vient de se lancer dans un partenariat avec BASF, à savoir un projet d'usine hydrométallurgique qui produira des sels de nickel et de cobalt destinés à la fabrication de batteries.
 27. A propos des dernières évolutions de la filière Nickel en Nouvelle-Calédonie, cf. <https://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/glencore-renonce-a-financer-son-usine-de-nickel-en-nouvelle-caledonie-1982731>
-

RÉSUMÉS

Depuis ses débuts en 1873, l'industrie du nickel calédonienne a traversé de nombreuses crises. Aux crises mondiales s'ajoutent des crises locales liées essentiellement aux contraintes géographiques qui s'exercent sur une activité industrielle située dans un archipel du Pacifique Sud. Cet article vise à cerner les éléments d'explication de la résilience de cette industrie et à examiner quelques-uns des nouveaux enjeux apparus au début du XXI^e siècle.

Since its beginnings in 1873, the New Caledonian nickel industry has experienced numerous crises. In addition to global crises, there have also been local ones, essentially linked to the geographical constraints affecting an industrial activity located in a South Pacific archipelago.

This article aims to identify the factors that explain the resilience of this industry, and to examine some of the new issues that have emerged at the start of the 21st century.

INDEX

Mots-clés : histoire des techniques, nickel, histoire industrielle, mine

Keywords : history of technology, nickel, industrial history, mine

AUTEUR

YANN BENCIVENGO

Maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de la Polynésie française.

Laboratoire : Équipe d'accueil sociétés traditionnelles et contemporaines en Océanie (EASTCO, EA 4241). Mes recherches et mes travaux portent sur l'histoire des mines et de la métallurgie, notamment en Nouvelle-Calédonie à l'époque coloniale. Je m'intéresse aussi à la main-d'œuvre des mines et de la métallurgie dans le Pacifique. La plupart de mes travaux sont en lien avec l'exploitation du nickel en Nouvelle-Calédonie. Ma thèse, récompensée en 2010 par le prix Crédit Agricole d'histoire des entreprises a été publiée en 2014 aux Presses universitaires François Rabelais de Tours, avec pour titre, *Nickel. La naissance de l'industrie calédonienne*.